

LE REPUBLICAIN

DU RHONE JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Le N° 5 Cent

Le N° 5 Cent

INSERTIONS-ANNONCES

Chronique locale... Reclamations... Annonces anglaises...

Les annonces sont reçues à l'agence de publicité V. Fournier 14, rue Confort, à Lyon

L. BARTHENS

Directeur politique et rédacteur en chef

ADMINISTRATION, REDACTION ET BUREAU DE VENTE: LYON. - 18, Quai de l'Hôpital, 18, - LYON

ABONNEMENTS

Trois mois Six mois... Lyon et départements limitrophes... Autres départements... Etranger et Union postale...

Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adr. à M. l'administrateur, Quai de l'Hôpital

BOURSE DE PARIS

Table with 2 columns: Item (e.g., Français, Portugais) and Price/Value.

portions et dont il améliore sensiblement la situation pécuniaire.

Il supprime les tribunaux d'arrondissement, et institue dans chaque chef lieu de département un tribunal unique...

Certains délits correctionnels étant, aux termes du projet, déferés aux juges de paix...

Comme conséquence de ces réformes, le nombre des magistrats de tribunaux d'appel subira des réductions considérables.

Pour toutes ces réductions de personnel, ainsi que pour celles qui vont être la conséquence de la suppression des tribunaux d'arrondissement...

Les magistrats évacués par suppression d'emploi recevront une pension de retraite; mais il ne sera pas touché au principe de l'immovibilité...

LES JOURNAUX DU SOIR

Paris, 21 décembre.

La France dit que la démocratie peut être gouvernée par persuasion, mais non par des ordres.

Le Paris déclare qu'il est absolument faux que dans des consulats français du Levant des passeports aient été vendus.

Le Télégraphe s'élève contre la nomination de MM. de Miibel et de Lauvay.

EN AFRIQUE

Les inondations en Algérie

Alger, 21 décembre. - Voici quelques nouveaux renseignements sur les désastres causés par les inondations:

Tout le village arabe de Perregaux, comptant plus de 300 âmes et situé au dessous du barrage, plus deux douars des Ouled-Saïd, ont été emportés.

Dans les tribus où les bestiaux ont eu à supporter, sans abris, les pluies froides et torrentielles de ces jours derniers, beaucoup de bêtes ont péri.

Deux Arabes ont été trouvés morts de froid, l'un à la Lania, l'autre à Bredea. Un soldat de la légion étrangère, s'étant quelque peu éloigné du camp d'Aïn Sefra, a été trouvé gelé quelques instants après.

A Tizilt, treize maisons se sont écroulées, mais il n'y a pas eu de victimes; à Arzew, quantité de sacs de blé ont été enlevés; à Mosisganem, il y a eu des dégâts matériels, et à Oran, quelques éboulements.

L'accident signalé en gare de Mazerg a été occasionné par trois wagons chassés de Saïda par le vent et qui sont venus tamponner un train arrêté.

Le nombre des victimes des inondations dépassera 400 pour toute la province.

La colonne Forgemol

Alger, 20 décembre. - Par suite de la dislocation de la colonne Forgemol, les troupes des 1<sup>er</sup> et 4<sup>es</sup> zouaves, du 1<sup>er</sup> tirailleurs et du 1<sup>er</sup> chasseurs d'Afrique, qui en faisant partie, arriveront à Bône le 25 du courant pour être embarqués à destination de la province d'Alger.

Le général Saussier est arrivé hier, venant de Bône. Par le même courrier, est arrivé M. Jourdan, directeur des douanes, venant de Tunisie, où il était allé organiser le service des douanes.

Le général Delbecques est arrivé à Méchéria.

Informations

Paris, 21 décembre.

Le mouvement administratif

Le président de la République a signé le mouvement administratif suivant: Sont nommés sous-préfets:

M. Bidou, pour l'arrondissement de Forcalquier (Basses Alpes), en remplacement de M. Duprat, mis en disponibilité.

M. Belleudy, pour l'arrondissement de La Palisse (Allier), en remplacement de M. Hutteau d'Origny, nommé sous-préfet de Chinon.

M. Dufoux, pour l'arrondissement d'Apt (Vaucluse), en remplacement de M. Belleudy.

M. Collomp, pour l'arrondissement de Saint-Julien (Haute-Savoie), en remplacement de M. Caizergues, nommé sous-préfet d'Yssiégeaux.

Secrétaire général du territoire de Belfort: M. Julliard, en remplacement de M. Dufoux. Conseiller de préfecture de la Sarthe: M. Bernard, en remplacement de M. Rault, non acceptant.

La France et l'Espagne

Il y a, depuis quelques jours, un nouvel échange de notes diplomatiques entre les gouvernements français et espagnol, au sujet des indemnités à accorder aux victimes de Saïda.

M. le président du conseil a chargé notre ambassadeur à Madrid, l'amiral Jaurès, de déclarer au gouvernement espagnol que la France ne verserait pas la moindre somme, destinée aux colons espagnols, avant la fixation, par le gouvernement de Madrid, de l'indemnité à accorder aux victimes françaises des guerres carlistes.

Les Saint-Cyriens expulsés

Un journal légitimiste annonce que les Saint-Cyriens expulsés à la suite de la manifestation royaliste hésitent à accepter le bénéfice de la récente mesure du général Campenon qui leur ouvre de nouveaux pècles.

Les familles de ces jeunes gens en auraient référé au comte de Chambord.

Nos places fortes de l'Est

Le ministre de la guerre a décidé qu'une inspection générale des places fortes et forteresses de l'Est et du Sud-Est aurait lieu dans les premiers jours de janvier.

Cette inspection a surtout pour but de renseigner le ministre sur l'état des approvisionnements et munitions de toute nature existant dans ces places fortes.

Au ministère du commerce

Une députation de négociants, importateurs, commissionnaires et courtiers en cotons, de la ville du Havre, a présenté dans la matinée au ministre du commerce une pétition, portant les signatures d'une soixantaine des principales maisons du Havre.

Cette pétition signale la décroissance du commerce de l'importation des cotons et de la laine, par suite de la situation fâcheuse de l'industrie cotonnière en France.

Les signataires considèrent le traité franco-belge, qui contient des concessions onéreuses sur les filés et les tissus cotons, comme regrettable, et ils s'opposent énergiquement à ce que des concessions nouvelles soient faites à l'Angleterre, persuadés qu'ils sont que ces concessions seraient fatales au commerce de l'importation du Havre.

Les agissements de la Turquie

On annonce que le gouvernement aurait décidé d'adresser une protestation au gouvernement turc, à propos des provocations du journal El Djerid, qui vient, en dépit des plaintes de M. Tissot au sultan, de recommencer sa campagne d'excitation contre les Français dans le Nord de l'Afrique.

Le grand-duc de Bade en France

Le grand-duc (régnant) de Bade, entièrement remis de sa récente maladie, est attendu tout prochainement à la rue.

TÉLÉGRAMMES DE NUIT

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 21 décembre

CAISSE DE RETRAITE POUR LES INFIRMES. Le ministre des finances va déposer à la rentrée de la Chambre un important projet de loi portant création d'une caisse de retraites pour les ouvriers âgés ou infirmes.

La dotation de cette caisse serait fournie par l'Etat et le fonctionnement en serait analogue à celui de la caisse des retraites pour la vieillesse, qui fut fondée par la République de 1848 et qui est administrée par la Caisse des dépôts et consignations.

La caisse des retraites pour la vieillesse est ouverte à tous; mais elle suppose de la part de celui qui recherche une pension des ressources pécuniaires que ne possèdent pas les ouvriers. Le projet de loi en question aura précisément pour but de prévoir ce cas d'insuffisance de ressources et de faire la sorte que cet obstacle puisse être surmonté.

Rappelons à ce propos que la Chambre est déjà saisie de deux propositions de ce genre: l'une de M. Guyot (du Rhône) et Maza, l'autre de M. Martin Nadaud.

En outre, M. Benjamin Raspail a demandé, par sa proposition d'aliénation totale des diamants et bijoux de la couronne, que le produit de cette aliénation soit employé à former la dotation d'une caisse des invalides du travail.

Le gouvernement s'opposera à cette destination: ayant, comme nous venons de le dire, un projet distinct pour la caisse des vieux ouvriers, il entend réserver le produit de la vente des diamants de la couronne à la dotation d'une caisse des musées nationaux. Le projet de loi que M. Arbaud (Pronost) propose dans ce but, sera d'ailleurs déposé à la rentrée même sur le bureau de la Chambre.

LA RÉFORME DE LA MAGISTRATURE

M. Cazot, ministre de la justice, doit présenter à l'ouverture de la session de 1882 un projet de loi sur la réforme de la magistrature. Voici un aperçu de ce projet:

La première partie est relative aux juges de paix, et il étend la compétence dans de très larges proportions et dont il améliore sensiblement la situation pécuniaire.

Mais ce propos ne fut pas relevé, et les trois interlocuteurs cessèrent de parler de M. de Croisenois pour s'occuper de leurs affaires personnelles... peu intéressantes.

Bientôt ils appelèrent le patron, payèrent et se retirèrent, sans seulement avoir prononcé le nom du marquis. André commençait à réfléchir aux difficultés du métier d'espion. Les regards qui se coulaient jusqu'à lui, à la dérobée, étaient gros de défiance.

Quel est cet individu de mauvaise mine, devaient se dire les habitués, qui ose se fourvoyer en notre compagnie?

Le fait est que le jeune peintre avait un aspect des moins rassurants.

De plus, il ne savait pas observer sans en avoir l'air, ce qui est la première qualité de l'observateur. Il ignorait l'art de paraître inoccupé, indifférent.

On voyait qu'il n'était pas là pour rien, ou du moins qu'il n'y était pas pour ce qui, en effet, n'était qu'un prétexte; on devinait qu'il avait un but, qu'il attendait quelque chose, qu'il s'impatientait.

Comme il avait assez de pénétration pour comprendre tout cela, son embarras en redoublait.

Il avait fini de manger, il avait pris longuement et lentement un gloria qu'il avait fait brûler en usant force allumettes, il demanda un petit verre d'eau de vie...

Presque tous les clients s'étaient retirés et il n'en restait plus que cinq ou six à une table, près de l'entrée, qui jouaient au chien-vert, un jeu d'un intérêt extrême, à en juger par leurs cris, leurs exclamations et leurs rires.

Je ferais aussi bien de sortir, pensait André, et de courir m'installer devant les bureaux de la société pour noter les allants et les venants; à rester

BULLETIN DU REPUBLICAIN DU RHONE

LES Esclaves de Paris

PAR EMILE GABORIAU

DEUXIEME PARTIE

LE SECRET DES CHAMPODOCE

Celui-là était un homme prudent qui, ayant beaucoup vu et beaucoup retenu, ne jugeait pas à la légère et ne se compromettait jamais.

Mais, reprit-il, puisque votre marquis sort, Morel va être libre, lui, et il me fera ma petite partie de piquet.

No, sir, répondit le valet de chambre du marquis.

Quoi, vous êtes pris, vous aussi.

Yes, sir, je vais passer des gants blancs, et aller porter une botte de fleurs: lilas, violettes et camélias blancs, à la future de monsieur le marquis. Car monsieur le marquis se marie, je puis le dire puisque la nouvelle est officielle. Beau mariage, leurs grande famille, dot magnifique! J'ai vu une jeune personne, elle est un peu pimbeche, nonobstant elle ne me déplaît pas.

C'était de Sabine, que ce drôle à cravate outrageusement empressé se permettait de parler ainsi. Mais, il n'était pour rien dans les intrigues de Croisenois, mais il était chargé de porter un bouquet chez M. de Mussydan, il verrait peut-être Sabine, André eut comme une idée de l'étrangler.

Gageons, disait pendant ce temps le cocher, la poche pleine, gageons que monsieur le marquis

ici où on m'examine, je risque de me compromettre pour demain...

Cependant, il eût voulu, avant, voir Croisenois monter en voiture, et bien que l'eau-de-vie fût exécrable et qu'elle lui donnât des nausées, il fit signe qu'on lui en versa un second verre.

On venait de le lui verser, quand un individu entra, dont la mise avait avec la sienne une fâcheuse ressemblance.

C'était un grand gars dégingandé, à l'œil impudent, n'ayant de barbe qu'un gros bouquet de poils roux au-dessous de la lèvre inférieure. Il était coiffé d'une casquette ignoble, et portait une manière de vareuse noire atrocement maculée.

D'une voix traînante et éraillée, il demanda un boeuf et un demi litre, et en passant pour s'asseoir à la table qu'avaient occupée les domestiques du marquis, il renversa le verre d'André.

Le jeune peintre ne souffla mot, ce pouvait être un accident, et cependant l'autre, loin de s'excuser, le fixa d'un air insolent, haussa les épaules et ricana.

Il fumait ce chénapan; quand on le servit, il déposa son cigare sur la bord de la table, et se retournant, il lança avec une dextérité supérieure, un long jet de salive sur le pantalon de son voisin.

Cette fois l'insulte était flagrante, et bien faite pour donner à réfléchir à André. Qu'est-ce que cela signifiait? N'avait-il donc pas dépistés ses espions comme il l'espérait?... Cet individu à mine patibulaire était-il chargé de lui chercher une querelle et de lui donner « un mauvais coup »?

La prudence lui criait de se retirer. Mais en se retirant, il emporterait un doute qui paralyserait toutes ses entreprises. Mieux valait encore rester et s'assurer des intentions positives de ce gredin.

Oh!... les intentions n'étaient pas douteuses. Le chénapan épluchait son morceau de boeuf et tous les petits morceaux de peaux ou de nerfs qu'il re-

tirait il les envoyait fort adroitement sur son voisin.

Un moment après, il se versa à boire; mais il eut soin de ne pas vider son verre, et il en jeta le fond sur André, visant non plus les jambes cette fois, mais les épaules.

C'était aller un peu loin.

Je vous ferai remarquer dit le jeune peintre, frémissant de colère, que je suis ici.

Je le vois bien. Est-ce que vous n'êtes pas content?

Non.

Eh bien!... avec moi, reprit le chénapan, il faut l'être tout de même, sinon...

Et au lieu d'achever sa phrase, il agita sa main à deux pouces du visage d'André.

Certes, le jeune peintre avait bien des raisons d'être endurant et patient; il s'était bien juré de rester calme quoi qu'il arrivât, mais le temperament l'emporta.

Il se dressa, et d'un maître coup de poing en pleine poitrine, il envoya le mauvais drôle rouler sous la table.

Au bruit de la chute, les joueurs de chien-vert se retournèrent.

Jusqu'alors la dispute n'avait pas distrahit leur attention, ils ignoraient absolument quelles insultes odieuses avaient provoqué les voies de fait. N'ayant rien vu, ils ne pouvaient dire qui, des deux adversaires, avait tort ou raison.

Ils virent André debout, déjà en garde, blême sous son maquillage, à l'œil flamboyant, les lèvres blanches et tremblantes.

Le chénapan se débattait sous la table, entre les chaises.

On ne se bat pas ici, entendez-vous, cria un des joueurs du ton le plus mécontent, si vous avez une querelle, payez votre écot et allez vous arranger dans la rue.

ment à Paris, en route pour Cannes, où ses médecins lui ont conseillé de passer l'hiver.

D'autre part, la grande-duchesse Marie de Bade, née Hamilton, vient d'arriver à Cannes.

### Nouveaux sinistres en mer

On signale de nouveaux sinistres en mer : Le brick anglais *Fanny*, capitaine Brown, resté en détresse sous le sémaphore du Touquet, a pu être ramené à Boulogne par deux remorqueurs. L'équipage composé de neuf hommes, a été sauvé par le bateau-pilote d'Étaples.

Le sloop *François-Marie* s'est échoué près de la pointe Saint-Quentin, au nord de Saint-Valéry-en-Caux.

La goélette *Espérance* s'est brisée à l'entrée de Deauville.

Enfin, le brick-goélette *Saint-Joseph-d'Auray* a fait naufrage dans la nuit du 18 décembre, en face du village d'Andréelles. Le brick a été brisé et on désespère de pouvoir le renflouer. L'équipage composé de six hommes, est sauvé.

### L'émeute militaire de Suez

Quelques renseignements nouveaux sont arrivés sur l'émeute militaire de Suez. On sait qu'elle avait été occasionnée par la croyance erronée que l'assassin d'un soldat égyptien était un sujet italien. Une dépêche de Rome dit que les émeutiers ont manifesté des intentions hostiles contre le consul d'Italie. Des ordres énergiques ont été adressés au Caire au gouverneur. Une enquête va être ouverte, et le consul italien fera partie du conseil d'enquête. L'affaire paraît terminée, et il semble qu'il ne reste plus qu'à découvrir et à punir les coupables. Mais dans l'état d'agitation où se trouve cette année l'élément militaire en Egypte, tout mouvement peut devenir un danger, et il importe de l'arrêter dès le début.

### Les décorations du nouvel an

Le nombre des décorations de la Légion d'honneur dont on va pouvoir disposer à l'occasion du tour de l'an, est des plus restreints. Aussi les ministres sont-ils très embarrassés pour leurs listes de propositions.

### Petites Nouvelles

M. de Saint-Vallier, ex-ambassadeur en Allemagne, partira demain de Berlin.

Le général Chaazy a quitté ce matin Saint-Petersbourg pour revenir en France.

M. Vautrain, l'ancien président du conseil municipal de Paris, vient de succomber à une hypertrophie du cœur.

M. Charles Blanc, qui est atteint d'un cancer, est dans un état désespéré, des suites d'une seconde opération.

M. Gougeard, ministre de la marine, venant de Brest, est rentré aujourd'hui à Paris.

Le prétendu projet d'organisation municipale dont quelques journaux ont parlé est démenti.

### BOURSE DU BOULEVARD

PARIS. — Mercredi 21 décembre 1881		
3 0/0.....	84 26	Egypte..... 358 75
3 0/0 nouveau...	» »	Turc..... 14 15
5 0/0.....	114 47	Panama..... 542 50
Italien.....	90 65	Banque romaine » »
Extérieure.....	31 5/14	Alpine..... 282 50
Chemins Turcs ..	» »	Suez..... 3395 »
Banque Ottom.....	819 37	Rio..... 768 »
Union.....	2975 »	Autrichiens..... » »
id. nouvelle.....	2785 »	Crédit de Paris... » »
Crédit de France ..	» »	Laenderhanck... 1220 »
Intérieure.....	» »	Lombards..... » »
Foncier.....	» »	Phénix..... 905 10

### Au Conseil Municipal de Paris

Nous croyons devoir reproduire, d'après le compte rendu analytique, un incident qui a eu lieu lundi au conseil municipal de Paris, au sujet de la somme de 5,000 francs votée dans une précédente séance pour venir en aide aux familles viennoises éprouvées par l'incendie du Ring-Tehater.

Un membre du conseil, M. Delabrousse, après avoir déclaré que s'il avait été présent au moment du vote, il ne s'y serait pas associé sans réserve, a présenté les observations suivantes :

En 1878, une somme de 2,000 fr. a été votée pour les inondés de l'Ardeche. En 1879, le 27 février, le bureau a proposé 25,000 fr. pour les inondés du Sud-Ouest ; 3,500 familles se trouvaient alors sans asile. Si vous vous reportez, messieurs, au chap. 21 du compte de 1879, vous ne trouverez pas trace de ce

crédit ; en effet, la proposition n'a pas été rapportée.

Le 13 mai de la même année, un crédit de 5,000 fr. a été ouvert pour les inondés de Szegedin. Les auteurs de la proposition ont insisté sur les sympathies témoignées par les Hongrois à la France en 1870, au moment de nos désastres.

Lorsque le théâtre de Nice a été incendié et que la ville de Murie a été en partie détruite par l'inondation, le conseil n'a été saisi d'aucune proposition et n'a voté aucune subvention. Je trouve cette tradition fort sage, car si nous devons, comme hommes, être péniblement affectés à l'annonce des grandes infortunes, nous devons, comme conseillers municipaux, être ménagers des finances de la ville de Paris.

Si nous disposons des fonds dont nous avons la gestion, au profit de l'étranger, nous nous exposons à des comparaisons fâcheuses. Il y a quelques semaines, le 14 octobre, une tempête a sévi sur la Manche : 114 pêcheurs de Boulogne et du Portel ont péri dans les flots.

Certes, ils n'étaient pas allés à la mer, ceux-là, pour leur plaisir, ils y étaient allés pour nourrir leurs familles. Ils ont laissé des veuves et des orphelins sans asile et sans pain ; ces faits si douloureux ont cependant passé presque inaperçus.

L'Opéra n'a pas donné en faveur des familles des victimes des représentations de gala ; il n'y a pas eu dans la presse, sauf trois exceptions (et ici je me plais à rendre justice à notre collègue M. Hervé, dont le journal a pris en cette occasion une initiative généreuse), il n'y a pas eu dans la presse ce mouvement qui s'est produit à l'occasion de la catastrophe du Ring-Theater.

J'ajoute, qu'aucune subvention n'a été demandée au conseil. Ce n'est que le 15 décembre que les Chambres ont voté un subside pour venir en aide à ces infortunés.

Enfin au moment où je parle, on annonce qu'en Algérie l'inondation a fait plus de 150 victimes.

M. Delabrousse a terminé sa déclaration par quelques observations générales, qui méritent d'être citées textuellement :

Nos désastres de 1870 devraient nous servir de leçon. Ces mots de fraternité universelle qui résonnaient si bien autrefois aux oreilles françaises, dont on avait fait une sorte de devise nationale, et qu'on mettait au frontispice de nos institutions, ont été éclairés par la sinistre lueur des incendies qu'on alluma, en 1870, à Strasbourg et à Paris, les obus allemands. Quelles sont les nations qui, en cette heure tragique, ont tenu une main amie à la France vaincue et démembrée ? C'étaient la Suisse, la Belgique, la Hongrie, la Roumanie. On n'en pourrait guère citer d'autres.

Je vous prie, messieurs, de réserver, à l'avenir, les subventions de la ville de Paris pour les infortunes de nos concitoyens. Lorsque toutes ces infortunes auront été soulagées, il sera toujours temps de songer aux victimes des catastrophes survenues en d'autres pays.

Evidemment, ce serait manquer à ce que nous devons à nos concitoyens et à nous-mêmes que d'envoyer des secours à l'étranger, alors que nos nationaux en ont tant besoin.

### LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

**Ariège.** — La mort de M. Anglade a laissé un siège vacant. M. de Freycinet, à qui la candidature a été offerte, l'a subordonnée à l'acquiescement de la majorité des délégués convoqués en réunion plénière.

**Pas-de-Calais.** — Une nouvelle réunion des délégués sénatoriaux républicains aura lieu le 26 décembre, pour arrêter définitivement la liste des quatre candidats.

On sait que dans une réunion tenue à Béthune et à laquelle assistaient des députés et des conseillers généraux, quatre candidatures ont été posées et acceptées : celles de MM. Huguet, Devaux, députés, Deniautte et Boucher-Cadart. Mais cette réunion n'avait qu'un caractère préparatoire ; depuis une nouvelle candidature s'est produite, celle de M. Hunnebell.

Du côté des opposants de droite, on n'est pas parvenu à se mettre d'accord d'une manière définitive.

**Belfort (Haut-Rhin).** — M. Boijol, conseiller général, a été désigné.

**Eure.** — M. Pouyer-Quertier se porte candidat contre M. Lepouzé, maire d'Evreux, républicain.

**Seine-Inférieure.** — Les candidats désignés par les délégués républicains sont MM. Senard, ancien député pendant l'Assemblée nationale en 1848 ; Thiessé, député ; Besselièvre et Bazan, conseillers généraux.

**Tarn.** — Les candidats républicains sont MM. Rigal et Barbey, dont la victoire est assurée. Les réactionnaires leur opposent MM. Espinasse et Daguillon-Lasselve.

**Tarn-et-Garonne.** — La désignation des candidats dans ce département n'aura lieu que le 24 décembre.

### ÉTRANGER

#### Suisse

##### Le traité franco-suisse

Berne, 21 décembre. — Le bruit courait que M. Ruchonnet, chef du département du commerce, devait retourner à Paris, le samedi 17, afin de renouer les négociations interrompues pour le traité franco-suisse.

Le départ a cependant été renvoyé, car M. Ruchonnet assistait samedi à la séance du conseil national, où il a prononcé un grand discours en faveur des brevets d'invention.

Dans ses deux dernières séances, le conseil national a discuté la question des brevets d'invention.

M. Ruchonnet en a recommandé l'introduction en Suisse, dans un grand discours qui a produit une profonde impression.

Voici les principaux motifs avancés par M. Ruchonnet pour soutenir sa thèse :

D'abord, le principe des brevets est adopté par toutes les nations civilisées. Ce concept universel ne saurait être inapplicable à la Suisse, d'autant plus que ses hésitations pourraient avoir des suites fâcheuses, en lui créant des difficultés avec les puissances voisines dans la conclusion des traités de commerce.

Secondement, c'est une mesure démocratique par excellence que celle qui tend à affranchir les inventeurs de la tyrannie du capital.

Enfin, c'est pour la Suisse une nécessité internationale, si elle veut conserver l'estime de ses voisins, elle doit suivre leur exemple en introduisant leurs brevets.

La votation sur cet objet aura lieu aujourd'hui à 3 heures.

Un certain nombre de journaux, parmi lesquels les *Baier Nachrichten*, blâment l'attitude du gouvernement au sujet du traité de commerce et lui reprochent de faire trop de concessions à la France.

### L'ALLEMAGNE ET LA TURQUIE

Le *Times* reçoit de Constantinople une correspondance dont nous traduisons les passages suivants :

Le changement qui s'est produit dans les projets de la mission spéciale turque en ce moment présente à Berlin est très significatif. Au lieu de se rendre à Rome, comme elle en avait d'abord l'intention, elle doit retourner en Turquie par Vienne, et j'ai appris de bonne source que ce changement d'itinéraire a été suggéré par M. de Bismark, qui pense que l'attitude de l'Italie dans les événements futurs est comparativement sans importance si l'on peut compter sur la coopération cordiale de l'Autriche.

Des personnes habituellement bien informées vont jusqu'à dire que la nouvelle triple alliance de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Turquie est déjà conclue, et que la visite de la mission à Vienne sera simplement la consécration des arrangements déjà conclus.

J'ai déjà expliqué dans de précédentes dépêches ce que sont ces arrangements.

Au cas où l'Allemagne aurait des complications sérieuses avec la France ou la Russie, la Turquie doit agir dans le Nord de l'Afrique ou le Caucase.

Le sultan poursuit depuis longtemps cette politique aventureuse, mais c'est aujourd'hui seulement que les personnages qui sont supposés être dans sa confiance, ont découvert ses desseins secrets, et ceux d'entre eux qui approuvent cette politique sont remplis d'étonnement et d'admiration devant la profonde sagesse politique de Sa Majesté.

Bien des faits qui, dans le temps, leur semblaient entièrement inexplicables, s'expliquent maintenant aisément depuis qu'ils ont trouvé la clef de l'énigme. Au commencement des difficultés tunisiennes, par exemple, le bey télégraphia quatre fois pour demander des secours et presque tous les ministres pressaient pour qu'on fit droit à sa requête. On fit des préparatifs et quatre cuirassés étaient sur le point d'être envoyés à Tripoli ou à la Goulette, quand soudain un contre ordre arriva. On affirme maintenant en confiance que ce contre-ordre fut donné à la suggestion de l'ambassadeur allemand, qui fit comprendre au sultan que le moment propice pour une attaque contre la France n'était pas encore arrivé et que ce moment pouvait arriver l'année suivante.

Dans cette prévision, le sultan se retint de rompre ouvertement avec la France et se contenta d'envoyer peu à peu des armes et des troupes à Tripoli et d'exécuter les tribus arabes à la résistance.

Confiant que le jour de la revanche n'était pas éloigné et qu'il pourrait compter sur l'appui de l'Allemagne, il ne montra nulle froideur à l'ambas-

sade allemande quand le prince de Bismark traita avec quelque mépris la circulaire de la Porte, qui protestait contre l'aveuglement et la naïveté des Français.

### NOUVELLES DE LA « JEANNETTE »

La *Jeannette*, nos lecteurs le savent, est le nom du navire parti de New-York, il y a deux ans, pour une expédition au pôle Nord, dont M. James Gordon Bennett avait fait les frais.

Depuis lors, on était sans nouvelles du bâtiment ni de son équipage, et toutes les recherches faites dans les parages où on pouvait le supposer étaient restées sans résultat.

On en arrivait à considérer tout espoir comme perdu.

Une dépêche de Saint-Petersbourg apporte un heureux démenti aux craintes devenues générales.

Cette dépêche est ainsi conçue :

« Le gouverneur de la Sibirie fait savoir que la *Jeannette* a été retrouvée par le navire américain *Holl*, qui a fourni des secours à l'équipage. »

« Le fait que l'équipage n'a pas été pris à bord du *Holl* donne à penser que la *Jeannette* est intacte et que son commandant conserve l'espoir de se dégager pour continuer son exploration. »

D'un autre côté, le correspondant du *New-York Herald* à Saint-Petersbourg a adressé à son journal, la dépêche suivante :

« Les onzes naufragés du vapeur la *Jeannette* englobés sous les glaces au nord de l'embouchure de la Léna, se trouvent encore dans ces parages, réduits à toute extrémité. Plusieurs d'entre eux ont eu les jambes et les bras gelés. »

« Une expédition a été immédiatement envoyée à leur secours. »

### DÉPARTEMENTS

SERVICE SPÉCIAL DU RÉPUBLICAIN DU RHONE

#### LOIRE

##### Conseil général de la Loire

Saint-Etienne, 21 décembre. — Les électeurs du canton sud-ouest de Saint-Etienne sont convoqués pour le 8 janvier, à l'effet d'élire leur représentant au conseil général dont le siège est vacant par suite du décès du regretté citoyen Pierre Boudarel.

##### Sou des Ecoles

Une quête faite ce matin, à l'issue de l'enterrement civil du citoyen Prat, a produit une somme de 8 fr. 70 cent., qui a été versée à la caisse du Sou des Ecoles laïques (comité démocratique).

##### Arrestation

Le nommé Jean P..., courtier d'assurance, rue de Vernay, 7, vient d'être mis en état d'arrestation suivant un mandat d'arrêt décerné contre lui par M. le juge d'instruction, sous l'inculpation d'escroquerie.

#### ISÈRE

##### Tribunal de commerce

Grenoble, 21 décembre. — Hier a eu lieu le deuxième tour de scrutin pour le renouvellement partiel du Tribunal de commerce.

Ont été élus juges : MM. Alcide Thouvard, 85 suffrages ; Félix Jault, 94 ; Paul Massarel, 93 ; Navizet, 89 ; Nicolle, 88.

Les votants étaient au nombre de 95. Ont été élus juges suppléants : MM. Alfred Moyrand, 84 suffrages et Donnat, 74 sur 85.

##### Affaire Chancel Saint-Romme

Dans son audience d'hier, le Tribunal correctionnel de St-Marcellin a rendu son jugement dans l'affaire Chancel Saint-Romme.

M. Chancel a été condamné à 100 fr. d'amende et aux dépens.

##### Vol de bijoux

Un vol de bijoux a été commis ces jours derniers au préjudice de M. Ferdinand Troignon, fermier au Rondeau.

Ils se trouvaient placés dans un tiroir de sa garde-robe et se composaient d'une montre en or, un

Mais le mauvais gredin qui s'était relevé, ne tint nul compte de l'injonction, et prenant son élan il se précipita sur André, la tête baissée, les mains en avant, pour le saisir à bras le corps.

D'un bond de côté, André évita l'attaque, et d'un revers du pied gauche, rudement appliqué sur le tibia de son agresseur, il l'arrêta court.

Le coup était joli, les joueurs applaudirent. Ils ne se plaigèrent plus. Les émotions de la lutte valaient celles du chien vert.

Trois fois le brigand revint à la charge, trois fois le jeune peintre le repoussa par quelque coup brillant, indiquant bien qu'à ses heures de loisir il avait étudié ce genre d'escrime populaire qui, pour porter un fort vilain nom, n'en est pas moins bien utile à l'occasion : la savate.

L'affreux drôle alors changea de tactique, il feignit de se mettre en garde à son tour, porta sept ou huit coups rapides, et à une dernière parade d'André se glissa sous son bras et réussit, grâce à une volte rapide, à l'empoigner au-dessus de la ceinture.

La boxe dès lors dégénérait en lutte à main plate, et chacun des deux adversaires parut s'efforcer en vains efforts pour renverser, pour « tomber » l'autre.

Les joueurs s'étaient levés et faisaient cercle. Mais aucun d'eux n'était assez compétent pour remarquer que le chenapan ménageait visiblement André. D'abord, aucun de ses coups n'avait porté. Puis, lorsqu'il feut saisi aux reins, il se préoccupa de faire un tapage affreux, bien plus que de triompher. Il renversa successivement une table et le poêle, et enfin, reculant jusqu'à la devanture, il réussit à en briser une partie d'un coup d'épaule.

Ces éclats de bataille allèrent réveiller le maître de l'établissement qui dormait à demi dans son comptoir.

Il accourut furieux, suivi d'un de ses garçons,

taillé en force, et à eux deux ils n'eurent pas trop de peine à séparer les combattants.

— Maintenant, mes camarades, déclara le marchand de vins, vous allez filer et prendre l'adresse de ma maison pour n'y plus remettre les pieds. Mais avant il s'agit de régler la casse.

D'un coup d'œil il évalua les dégâts, et ajouta : — Il y en a pour dix-sept francs. Voyons votre monnaie... et dépêchez-vous si vous n'avez pas envie de passer vingt-quatre heures au poste.

Sur ce mot de « poste », le chenapan s'emporta, et avec une surprenante volubilité, il se mit à accabler des plus grossières injures non-seulement le traiteur, mais encore les clients.

Il cria si fort, avec de telles menaces et des gestes si désordonnés, tapant du poing sur les tables à les fendre, que personne n'entendit André, qui, son porte-monnaie à la main, s'égosilla à répéter qu'il avait de l'argent, qu'il ne demandait pas mieux que d'indemniser le traiteur, qu'il voulait payer...

— En voilà assez !... criaient les joueurs ; vous êtes trop patient, patron, envoyez-le chercher les sergents de ville.

Déjà le garçon était sorti pour les réquérir ; ils parurent comme par enchantement, et avant d'avoir eu le temps de se reconnaître, André se trouva, sur le boulevard, entre deux sergents de ville, à côté de son adversaire qui ricanaient en l'injuriant.

— Et tachez de marcher droit, mauvaise graine, disaient les sergents.

Résister eût été folie ; le jeune peintre se résigna. Mais, tout en marchant, il cherchait à se rendre compte de cette scène étrange. Elle avait été si rapide qu'il en était tout ébloui. Il était aisé que cette brutale agression cachait un but secret qu'il ne pouvait pénétrer.

Les sergents de ville venaient de s'arrêter devant l'allée assez étroite d'une vieille maison ; ils ordonnèrent à leurs prisonniers de passer devant eux.

Ils passèrent, et André reconnut qu'on les conduisait, non au poste, mais chez le commissaire de police.

Bientôt ils pénétrèrent dans un bureau où travaillaient le secrétaire du commissaire de police et deux employés.

— Voilà la besogne faite, dirent en riant les sergents de ville, au plaisir !...

Et ils se retirèrent.

André ouvrait des yeux immenses. Il trouvait à cette arrestation quelque chose d'extraordinaire, d'anormal.

Il était destiné à d'autres surprises.

Le chenapan qui lui avait cherché dispute, dès en mettant le pied dans le bureau, avait changé de tournure et d'allure. Il jeta sur un banc sa casquette, rendit à ses cheveux leur pli naturel, et alla donner une poignée de main au secrétaire en demandant :

— Le patron est-il là ?

— Oui, il cause en ce moment avec monsieur le commissaire, mais j'ai sonné pour prévenir, et il sait que vous êtes là.

Satisfait de la réponse, le chenapan revint à André. — Permettez-moi, monsieur, lui dit-il, de vous présenter mes compliments. Ah !... vous avez une soignée poigne ! Le premier coup de poing que vous m'avez décoché était, on peut le dire, réussi. Si je ne m'étais pas laissé tomber avant de le recevoir, j'étais écrasé. Le diable est que je n'ai pu éviter aussi heureusement le coup de pied qui était également fort joli et tout à fait de la bonne école.

Il s'arrêta. Une porte au fond de la pièce venait de s'ouvrir ; une voix cria :

— Faites entrer.

André s'engagea, ou plutôt fut poussé par son adversaire de tout à l'heure dans un étroit couloir ; la porte se ferma sur lui, et il se trouva dans une pièce tendue de papier et de rideaux verts, le propre cabinet du commissaire de police.

A droite, devant la fenêtre, se trouvait un bureau, et, près de ce bureau, un coude appuyé sur la tablette, était assis un homme d'un certain âge, d'apparence distinguée, portant cravate blanche et lunettes à branches d'or, le type achevé d'un chef de bureau ou d'un haut employé de ministère.

— Veuillez vous asseoir, monsieur André, dit avec une politesse exquise le personnage.

Le jeune peintre prit une chaise, et sans trop savoir ce qu'il faisait, s'assit.

Revait-il, veillait-il ? En vérité, il n'était plus sûr de rien. Il doutait de lui-même, de son intelligence, de sa raison, du témoignage même de ses sens.

— Avant tout, reprit le monsieur aux lunettes d'or, je dois vous prier de pardonner le procédé un peu comment dirai-je ? un peu cavalier que j'ai employé pour m'assurer le plaisir d'un entretien avec vous. Mais je n'avais pas le choix. Vous êtes surveillé de près et je tiens essentiellement à ce que ceux qui vous épiez ne soupçonnent pas notre conférence.

— Je suis surveillé !... babutia André.

— Mais oui... par un certain La Candèle, un drôle intelligent, ma foi !... et qui est peut-être le meilleur fleur de Paris. Cela vous étonne !...

— En effet, je pensais, je supposais...

Le monsieur à cravate blanche souriait de l'air le plus bienveillant.

— Vous supposez, interrompit-il, que vous aviez réussi à dépister vos espions. C'est ce que j'ai compris, ce matin, en vous voyant ainsi équipé. Malheureusement, quoi que vous ayez fait, vous avez perdu votre temps, et vous deviez le perdre... On sait, n'est-il pas vrai, que vous surveillez vous-même le marquis de Croisenois ?... Donc en se posant dans les environs du marquis, on était bien sûr de vous revoir...

L'objection était d'une simplicité enfantine, mais elle ne s'était pas présentée à l'esprit du jeune peintre.

A suivre

seuoir en or, une breche et deux bagues également en or, le tout d'une valeur d'environ 380 francs. Une enquête est ouverte.

### Horrible accident

Dans l'après-midi d'hier, Louis Tranchant et Joseph Gras, âgés de 14 ans, demeurant avec leurs parents à la Tronche, étaient allés couper du genévrier sur le Mont-Rachais, lorsque surpris par un éboulement de pierre et de graviers, ils furent entraînés sur un parcours de 30 mètres.

Ils ont été relevés dans un état épouvantable. On annonce que l'un d'eux aurait succombé à ses blessures et que l'autre serait dans un état désespéré.

### Concert pour le Sou des Ecoles

Le concert donné au bénéfice du Sou des Ecoles laïques de Grenoble aura lieu le vendredi, 23 décembre courant, dans la salle du théâtre, avec le bienveillant concours de l'Orphéon de Grenoble, de l'Echo de la Tronche et de plusieurs artistes de grand opéra.

Voici le programme de cette fête si intéressante à tous les points de vue :

#### PREMIÈRE PARTIE

Echo de la Tronche (fanfare de Grenoble). Allegro militaire (X...). — M. Reynold, basse noble : Si j'étais le Roi (Mazini). — M. Martini, ténor léger : Martha (Flotow). — Mile Collin, forte chanteuse : Polonoise de Jérusalem (Verdi). — M. Guille, fort ténor : Tout se tait (Georges Rupés). — M. Bonnefond, baryton : L'Inconnu (Georges Rupés). — Orphéon (Société chorale de Grenoble) : Prière et chœur de la Muette de Portici (Auber).

#### DEUXIÈME PARTIE

Echo de la Tronche : la Traviata (Verdi). — M. Martini : Sonnet (Duprato). — M. Reynold : Le Comte Ory (Rossini). — Mile Collin : Grand air de Pierre de Médicis (Poniatowski). — Orphéon : Divin Nectar (Riz). — M. Guille : Ce que j'aime (Dassier). — M. Bonnefond : Le Pressoir (Faure). — Echo de la Tronche : Valse (Z...).

### GARD

#### La grève de la Grand'Combe

Alais, 21 décembre. — Les membres du comité de secours de la Grand'Combe, apprenant que des grévistes sont retenus à Champclauson dans une écurie, sont allés trouver le général Courty, afin d'avoir un sauf-conduit pour passer à travers les postes.

Le général a répondu qu'il fallait s'adresser au commissaire de police.

Les bureaux du commissariat étaient vides. Ce matin, des personnes de Champclauson apportant à manger à ces hommes ont été arrêtées et gardées avec les grévistes.

L'administration des mines a fait appeler des ouvriers de l'extérieur, en les invitant à travailler. Demain les troupes les garderont. La population est très agitée.

### VAR

#### L'affaire Lullier

Toulon, 21 décembre. — A la suite d'un incident, Lullier a retiré sa défense à M. Pietra et l'a confiée à M. Blache, conseiller général, et l'une des notabilités républicaines de Toulon.

On nous assure que c'est sur la demande du comité central radical que Lullier aurait changé de défenseur.

M. Bessat, procureur général près de la cour d'Aix, est arrivé aujourd'hui et a étudié longuement le dossier Lullier. Le bruit circule qu'en suite de cet examen il se pourrait bien que l'inculpé fût relâché sous caution, en attendant les débats devant la police correctionnelle, qui auront lieu au plus tôt vendredi prochain.

Il paraîtrait que l'attitude de Lullier devant le juge d'instruction a été assez hautaine : il aurait dit à ce magistrat qu'on l'interrogeait trop souvent pour une si petite affaire, et qu'il comptait bien qu'on lui épargnerait d'être accompagné par des gardes-maires lorsqu'il comparait devant la police correctionnelle, si l'on ne voulait pas qu'il fit un mauvais parti à ces derniers.

Au dernier moment, il est question de la venue de M. Gatineau pour défendre Lullier.

## CHRONIQUE THEATRALE

### Théâtre des Célestins

#### Le Monde où l'on s'ennuie

Tout le monde sur le pont mardi aux Célestins, pour l'interprétation de la spirituelle comédie de Pailleron, donnée déjà au public lyonnais sur la scène de Bellecour par la troupe de M. Marck.

Mmes Renard, Carina et Jeanne Bernhardt faisaient leurs deuxièmes débuts.

La direction, qui a compris toute la profondeur du proverbe : *Chi va piano...*, se hâte lestement pour faire débiter toute la troupe. Nous pensons que cette grande œuvre pourra être accomplie fin mars.

Mais revenons au *Monde où l'on s'ennuie*, et sans nous perdre dans le récit aussi puéril que délaissé de la pièce, disons rapidement que comme ensemble, l'interprétation a été satisfaisante. On nous croira d'autant mieux que nous n'avons pas l'habitude de casser l'encensoir sur la tête — vénérée d'ailleurs — de la direction.

Oui, comme ensemble, ça été certainement la pièce la mieux jouée aux Célestins. Hérons-nous de dire aussi qu'elle est de beaucoup la plus spirituelle et la plus amusante, et qu'elle soutient merveilleusement le comédien.

Ce n'est pas qu'il y ait de ci de là quelques critiques sérieuses à adresser à certains artistes. A M. Esquier, par exemple, qui est saccadé, sec, bryant même dans ce rôle de Bellac tout d'once, de doucement et de passion de bonne compagnie, Bellac doit être un parleur élégant, un beau phraseur à périodes précieuses, un Cicéron pour dames, enfin, et ne point faire l'amour à la façon d'un officier de hussards.

Nous continuerons aussi à recommander à M. Howey de ne pas passer sa vie à courir sur les neules ; les sous-préfets n'étant pas tenus de posséder à fond l'art périlleux de la gymnastique.

M. Howey est un artiste assez intelligent pour comprendre qu'il devra réfréner un peu cette humeur capricieuse, et supprimer la pointe de débraillé dont il a fait montre dans le rôle de Paul Raymond.

Nous n'avons que des compliments à adresser à M. Gerber (Roger de Céran).

Cependant il devra ménager ses éclats de voix dans la scène d'amour de la serre. Toute cette déclaration doit être murmurée « mezzo voce » dans l'oreille de la jeune Suzanne. C'est ainsi d'ailleurs

que Delaunay la jouée à la Comédie Française, et Delaunay s'y connaît un peu.

M. Chambéry est un excellent bonze de l'Institut. Du côté des dames, Mme Palyard — une vieille connaissance à nous de l'année dernière — tient fort correctement le rôle de la duchesse, mais sans une autorité suffisante cependant. Bien qu'il ait été travaillé consciencieusement par elle, nous regrettons qu'on ne l'ait pas confié à Mme Masson.

Mlle Carina prenait la lourde succession de Mme Samary dans ce rôle de Suzanne, écrit spécialement pour elle. Il serait superflu de dire qu'elle n'a pas toutes les qualités — d'ingénuité — de sa devancière. Elle a su néanmoins se faire applaudir dans les passages dramatiques.

Mme Jeanne Bernhardt a été charmante dans le ravissant rôle de la sous-préfète. N'était encore quelques incorrections inhérentes à sa nature, elle serait parfaite. Et puis, quelle jolie voix, aux intonations fort justes, et quelles délicieuses toilettes !

Mmes Renard et Andrin ont fait de leur mieux. Le mieux, a dit M. de St-Evremond, je crois, n'est-il pas l'ennemi du bien ?

En résumé, nous répétons ce que nous avons dit plus haut : ensemble fort présentable, et succès certain.

Nous ne saurions trop engager la Direction à persister dans cette voie et à ne pas monter des pièces vieillies, usées, que tout le monde connaît par cœur. Assez de *Pattes de Mouches*, de *Roman*, de *Closerie*. Qu'on nous donne les pièces du jour, du répertoire du Vaudeville ou du Théâtre-Français.

Il nous est revenu que M. Campocasso allait faire jouer *l'Etrangère*. A moins qu'il ne veuille faire le vide dans son théâtre, nous ne comprenons pas très bien cette temeraire entreprise.

Philippe Mosny.

## Au Palais

### Tribunal correctionnel de Lyon

Les Italiens ne laissent pas chômer la police correctionnelle.

Dans une rixe qui a eu lieu, rue de Chartres, après minuit, le nommé Louis Badino s'est naturellement servi de son couteau pour en porter un coup en pleine poitrine, au nommé Sabolla, manouvrier, cité Lafayette, 50.

Celui-ci n'a eu qu'une blessure légère heureusement.

Badino, n'en a pas moins été condamné à 4 mois de prison.

Un escroc émérite, Pascal Fuginat, sujet italien, se faisait appeler modestement baron de Kiendenthal.

Au café du XIX<sup>e</sup> Siècle qu'il fréquentait assidûment, le prétendu baron offrit à un garçon de le prendre comme valet de chambre, aux appointements de 160 francs par mois, non compris la nourriture et les vêtements.

Ebloui par ces offres magnifiques, le crédule garçon quitta aussitôt sa place pour se mettre à la disposition de son nouveau maître.

Il ne tarda pas à s'en repentir, car le baron d'occasion, après lui avoir soutiré en différentes fois, une centaine de francs, sous le prétexte que les fonds que son père devait lui envoyer de Vienne en Autriche, n'étaient pas encore arrivés, finit par disparaître.

Le garçon mystifié s'est mis à la recherche de l'escroc.

L'ayant rencontré rue Saint-Dominique, il l'a fait arrêter.

Le baron de Kiendenthal, redevenu Pascal Fuginat comme devant, a été condamné à 6 mois de prison.

Benoît M..., poëtier, étant en état d'ivresse à Oullins, s'est jeté sans provocation sur un conducteur de tramway, le sieur Fournier et lui a fait une grave blessure en lui assénant un violent coup de canne sur la tête.

Le sieur Fournier relevé sans connaissance a dû garder le lit pendant huit jours.

M... qui a le vin si mauvais, était cité hier en police correctionnelle.

Le tribunal l'a condamné à 6 jours de prison et 200 fr. de dommages-intérêts.

### CHRONIQUE LOCALE

#### Aujourd'hui

Jeudi 22 décembre, 356<sup>e</sup> jour de l'année. Soleil : lever 7 h. 51, coucher 4 h. 04. Les jours augmentent de 2 minutes.

Ephémérides (1847). Soumission d'Abd-el-Kader au général Lamoricière.

On sait qu'une loi a été votée par les Chambres, qui proroge jusqu'au 31 janvier 1882 le délai primitivement accordé aux victimes du Deux-Décembre pour formuler leur demande en vue d'obtenir une part de 6 millions de rentes votés pour eux à titre de réparation. Il n'est pas inutile de rappeler à ce sujet que les demandes adressées, soit au ministre de l'intérieur, soit aux préfets, atteignent 21,500 sur lesquelles on estime que 18,000 environ seront admises.

Le total des pensions allouées par les commissions départementales dépassera fort probablement 9,000,000, et la commission centrale constituée par la loi du 30 juillet, devra faire subir aux pensions allouées une réduction d'un tiers si le Parlement ne se décide pas à voter un supplément de 3 millions.

### CHRONIQUE LOCALE

#### Aujourd'hui

Jeudi 22 décembre, 356<sup>e</sup> jour de l'année. Soleil : lever 7 h. 51, coucher 4 h. 04. Les jours augmentent de 2 minutes.

Ephémérides (1847). Soumission d'Abd-el-Kader au général Lamoricière.

On sait qu'une loi a été votée par les Chambres, qui proroge jusqu'au 31 janvier 1882 le délai primitivement accordé aux victimes du Deux-Décembre pour formuler leur demande en vue d'obtenir une part de 6 millions de rentes votés pour eux à titre de réparation. Il n'est pas inutile de rappeler à ce sujet que les demandes adressées, soit au ministre de l'intérieur, soit aux préfets, atteignent 21,500 sur lesquelles on estime que 18,000 environ seront admises.

Le total des pensions allouées par les commissions départementales dépassera fort probablement 9,000,000, et la commission centrale constituée par la loi du 30 juillet, devra faire subir aux pensions allouées une réduction d'un tiers si le Parlement ne se décide pas à voter un supplément de 3 millions.

M. le préfet du Rhône donne avis que du 15 au 30 janvier prochain, les examens prescrits par l'arrêté

ministériel du 18 mai 1879, pour les emplois de commissaires de police ou d'inspecteurs spéciaux de la police des chemins de fer, auront lieu à la préfecture, le jour et l'heure seront indiqués ultérieurement.

Les candidats qui auraient l'intention de subir les épreuves de ces examens, pourront prendre connaissance des conditions exigées et du programme, soit à la préfecture (4<sup>e</sup> division, 1<sup>er</sup> bureau), soit au Recueil des actes administratifs, année 1879, n<sup>o</sup> 41, déposé dans les mairies de Lyon et des communes du département.

Ils devront adresser directement leur demande accompagnée des pièces réglementaires, à M. le ministre de l'intérieur, avant le 15 janvier 1882.

Nous avons à signaler les mutations suivantes, à dater du 21 décembre courant, dans le corps des commissaires de police de Lyon.

M. Jullemier, commissaire du quartier Saint-Polhin, passe au commissariat du quartier de la Guillotière.

M. Leroy, commissaire de police du quartier de la Guillotière, passe au commissariat du quartier de Vaise.

M. Martin, commissaire de police du quartier de Vaise, passe au commissariat du quartier des Brotteaux.

Voici les résultats du concours de fin d'année à la Société de tir de Lyon :

Match à 50 francs en une série unique de 25 balles à 200 m. Maximum 250 points.

1<sup>er</sup> prix, MM. Muller, de Lyon, 198 points. 2<sup>e</sup> Charreton, de Bourgois, 185. 3<sup>e</sup> Pollaud, de Lyon, 195. 4<sup>e</sup> Viton, de Lyon, 194. 5<sup>e</sup> Tranchet, de Vienne, 192. 6<sup>e</sup> Plumant, de Lyon, 191. 7<sup>e</sup> de Chavanne, de Lyon, 189. 8<sup>e</sup> Neunert, de Lyon, 189. 9<sup>e</sup> Harant, de Lyon, 188. 10<sup>e</sup> Rittmannsperger, de Lyon, 184. 11<sup>e</sup> H. Boell, de Lyon, 181.

Poule à 29 fr., à 200 m. au plus près du centre.

1<sup>er</sup> MM. H. Méroz, de Lyon, 86 points. 2<sup>e</sup> Klaus, de Tarare, 114. 3<sup>e</sup> J. Sisley, de Lyon, 157. 4<sup>e</sup> H. Boell, de Lyon, 191. 5<sup>e</sup> Favier de Voiron, 162. 6<sup>e</sup> G. Mottin, de Lyon, 196. 7<sup>e</sup> Harant, de Lyon, 210. 8<sup>e</sup> Verney-Carron, de Lyon, 215. 9<sup>e</sup> I. Cote, de Lyon, 219. 10<sup>e</sup> Rambaud, de Lyon, 257. 11<sup>e</sup> Plumant, de Lyon, 265. 12<sup>e</sup> Rittmannsperger, de Lyon, 275. 13<sup>e</sup> F. Mermat, de Lyon, 275. 14<sup>e</sup> C. Boell, de Lyon, 293. 15<sup>e</sup> Pollaud, de Lyon, 295. 16<sup>e</sup> Garnier, de Lyon, 298.

Poule à 5 fr. série de 6 balles, fusil modèle 1874 à 300 m. maximum 36 points.

1<sup>er</sup> prix, MM. H. Boell, de Lyon, 26 points. 2<sup>e</sup> Rittmannsperger, de Lyon, 26. 3<sup>e</sup> Desous, de Lyon, 24. 4<sup>e</sup> Muller, de Lyon, 23. 5<sup>e</sup> I. Cote, de Lyon, 23. 6<sup>e</sup> Tarpin, de Lyon, 20. 7<sup>e</sup> Pollaud, de Lyon, 19. 8<sup>e</sup> Jeanot, de Lyon, 19. 9<sup>e</sup> Maulin, de Bourgois, 19. 10<sup>e</sup> G. Boell, de Lyon, 18.

Les fumeurs de cigares, qui gémissaient de ne plus trouver dans les cafés et dans les restaurants les bons cigares de contre bande, que les garçons leur vendaient fort cher, vont pouvoir s'offrir ouvertement des *puros* de la Havane que la régie elle-même leur vendra.

Un décret, oui, un décret, paru hier, au *Journal officiel* s'il vous plaît, autorise la régie à vendre aux consommateurs, dans les bureaux de vente directe, par caissons entiers, ou par paquets revêtus de vignettes et marques authentiques, des cigares de la Havane, de toute espèce et de toute forme, à des prix pouvant varier depuis 1 fr. 50, maximum du tarif actuel, jusqu'à 5 fr. par cigare.

Et les fumeurs ne gémiront plus.

Encore les suicides : Hier à 3 heures de l'après-midi l'attention des voisins de la femme Jacob, devenue, rue Tholozan, n<sup>o</sup> 3, étaient attirés par des cris qui paraient de son appartement.

Ils s'empressèrent de faire ouvrir la porte et trouvèrent la malheureuse femme, étendue sur son lit, après duquel se trouvait un réchaud rempli de charbon de bois.

Les gaz délétères n'avaient pas encore terminé leur œuvre et grâce aux prompts secours qui lui furent apportés, la victime ne tarda pas à reprendre complètement ses sens.

La femme Jacob qui depuis quelque temps se croit poursuivie par des ennemis, de la persécution, a été conduite à l'hôpital de la Croix-Rousses.

Hier matin, vers dix heures et demie, un homme de trente-cinq ans environ, qui passait sur le trottoir près du café du XIX<sup>e</sup> Siècle, est tombé tout à coup sans connaissance. Relevé aussitôt par les passants, il a été transporté à la pharmacie Lamante, mais tous les soins qui lui ont été prodigués ont été inutiles et il n'a pas tardé à expirer sans avoir pu prononcer une parole.

Grâce aux papiers dont il était porteur, son identité n'a pas tardé à être reconnue. Le malheureux qui se nomme Armand Bévallat, était employé comme homme de peine chez MM. Waltener et Cie. imprimeurs, rue Bellecour.

Le défunt a été transporté à son domicile, rue Imbert-Colomès, 27. Il était marié et père de famille.

Par ce temps de chiens enragés qui *courent*, nous laissons à supposer l'émotion qui s'empare des personnes mordues par un de ces animaux.

Hier, à 3 heures du soir, un enfant de 8 ans, Claudius Hostia, demeurant chez ses parents, rue des Remparts-Ainay, 43, s'amusaît dans la rue avec d'autres enfants de son âge, lorsqu'un chien, appartenant à un voisin, s'est jeté sur lui et lui a fait une profonde morsure à la cuisse droite.

La blessure a été aussitôt cautérisée et l'animal conduit à l'école vétérinaire pour y être examiné.

A la suite de ces faits qui se renouvellent trop souvent, nous ne saurions trop engager la préfecture à adopter des mesures plus efficaces que celles qui sont actuellement en usage. Le *Lyon-Médical* a jeté, il y a quelques jours, à ce sujet, un cri d'alarme qui mérite d'être entendu.

M. Guillot, paveur, rue de Créqui, 66, passait hier à 2 heures de l'après-midi, sur le pont Lafayette, lorsqu'il a été renversé par un camion, dont une des roues lui a passé sur le pied droit et écrasé le gros orteil.

Le blessé, après avoir reçu les premiers soins à la pharmacie Ponce, a été conduit à son domicile.

La journée d'hier a été néfaste pour les chevaux.

A 10 heures du matin, un de ces animaux attelés à un camion conduit par M. Gaubier fabricant de verres, rue Constantine, a été pris de vertige rue de Vendôme et est tombé raide mort sur la chaussée. Le cadavre a été enlevé presque aussitôt par les soins de M. Laurent, équarrisseur.

A 11 heures, un nombreux rassemblement s'était formé sur le pont de l'Hôtel Dieu autour d'un malheureux cheval qui avait glissé sur le tablier et dans sa chute s'était fracturée une des jambes de derrière.

La pauvre bête qui appartenait à M. Desgranges, confiseur, rue de Béarn, a été abattue et le cadavre transporté dans les laboratoires de Laracine.

Un feu de cheminée s'est déclaré hier à 8 heures du soir, dans l'appartement occupé rue Bourbon, n<sup>o</sup> 53 par M. Andemard, intendant militaire.

Il a été promptement éteint par les pompiers. Les dégâts sont insignifiants.

### Société de géographie

Le cours public de géographie historique et militaire, institué par la Société de géographie de Lyon, aura lieu exceptionnellement le jeudi 23 décembre courant, à 8 h. du soir, au local de Retz, 25.

Sujet de la leçon du docteur Ch. Perrin : *Le dernier projet politique du cardinal de Richelieu exécuté par la Convention sur le Rhin, aux Alpes et aux Pyrénées en 1795.*

### Société d'enseignement professionnel

L'Assemblée générale des donateurs, sociétaires, professeurs et commissaires des cours de la Société aura lieu dimanche prochain, 25 décembre, à 2 heures, au grand amphithéâtre de la Société des sciences, au palais St-Pierre. Entrée par la rue de l'Hôtel-de-Ville.

Les ayants-droit qui n'auraient pas reçu leurs lettres d'invitation, sont priés de vouloir bien les réclamer au secrétariat de la Société, 7, rue des Marronniers.

L'Assemblée générale de l'Association des anciens élèves aura lieu dans le même local, le même jour, à 4 h. Même observation que ci-dessus pour les membres de l'association auxquels leurs lettres ne seraient pas parvenues.

Le directeur de la Société, T. LANG.

## OBSERVATOIRE DE LYON

### Bulletin Météorologique

Lyon, 21 décembre, 10 h. 30 soir.

Température : La forte bourrasque qui a traversé hier matin le N.-O. de l'Europe, a occasionné des vents violents (30 mèt. par seconde), sur les côtes de la Manche et de l'Océan, et de fortes pluies sur le Nord et l'Ouest de la France : Boulogne 16 mm., Rochefort 33, Biarritz 25.

A Lyon, le vent a atteint 12 mèt. par seconde et le baromètre est descendu à 748 mm.

Une hausse très rapide est alors survenue, pendant laquelle il est tombé de faibles averses. Ce matin, la pression atteignait 761 mm.

Temps probable : assez beau.

## NOUVELLES DES SPECTACLES

THÉÂTRE-BELLECOUR. — Jeudi, 22 décembre, 8<sup>e</sup> représentation de l'habile prestidigitateur Verbeck. Nouvelles expériences de magnétisme humain à l'aide de son merveilleux sujet, Mile de Marguerit.

Bureau de location ouvert tous les jours de 11 à 6 h.

THÉÂTRE DU GYMNASIUM. — Jeudi 22 décembre et dimanche 25, dernières représentations dédiées aux familles par la célèbre magicienne

### MISS HELENA

et son professeur le docteur NICOLAY, agrégé des cours de l'Europe et du Brésil et décoré de plusieurs ordres qui a obtenu un succès des plus brillants à Paris et en Amérique.

Désirant laisser un souvenir de gratitude pour l'accueil qu'il reçoit du public lyonnais à chaque séance le professeur Nicolay donnera l'explication d'une multitude d'expériences récréatives qu'on essaye ailleurs de travestir en phénomènes surnaturels.

Il dévoilera en outre le secret des ardoises mystérieuses et reproduira fidèlement les scènes de faux magnétisme au moyen duquel certains praticiens parviennent à abuser de la bonne foi et de la crédulité publique.

Les scènes humoristiques de haute magie moderne seront représentées d'une manière nouvelle et surtout sans appareils.

Les intermèdes seront remplis par une bonne musique.

Dimanche 25, jour de Noël, matinée enfantine à 3 h., sans préjudice de la représentation du soir à 8 h. 1/2.

## BULLETIN FINANCIER

### Bourse de Paris

Paris, 20 décembre.

Le marché est très ébranlé. Il y a un malaise général : les ventes au comptant qui se sont produites depuis quelques jours le prouvent nettement.

L'épargne s'inquiète de voir les cours des rentes faiblir constamment quand les valeurs atteignent parfois des cours exagérés.

La baisse s'étend également à tous les marchés européens. Les Consolidés sont arrivés à 99 3/17 en réaction du 14 sur hier ; les marchés allemands sont lourds.

Le 3 0/0 varie de 83,70 à 83,90 ; l'Amortissable ancien, vaut 84,70, le nouveau 84,50.

Le 5 0/0 fait 114,35, puis 114,57 pour finir à 114,20 ; le Foncier est à 1,780 ; le Gaz, à 1,530.

Nombreux échanges sur la Banque romaine, à 755 ; les actions de la Grande Compagnie sont recherchées à 700 ; l'Union des gaz a des demandes qui sont tous les jours plus nombreuses.

L'émission des actions de la Compagnie Générale Française et Continentale d'éclairage s'annonce comme un nouveau succès pour le Crédit Général Français.

## DERNIÈRE HEURE

Paris, 21 décembre, 11 h. 40 soir.

La *Gazette de Cologne* dément la nouvelle du *Times*, qui annonce que la Turquie vient de former une alliance avec l'Allemagne contre la France.

— La commission des traités de commerce a tenu aujourd'hui une nouvelle réunion.

— On annonce que le gouvernement autrichien rappelle le vaisseau cuirassé qu'il avait envoyé dans les eaux tunisiennes.

— La grève de la Grand'Combe est presque terminée.

Douze cents mineurs ont repris leur travail. Marseille, 21 décembre, 11 h. soir.

M. Charles Lullier qui avait été mis en état d'arrestation, à Toulon, à la suite d'un agression contre M. Sibour, capitaine de sonseau, a été mis en liberté.

Il est arrivé ce soir à Marseille.

# PUBLICATIONS NOUVELLES

La librairie Ch. Delagrave inaugure par 3 volumes cette année, la Bibliothèque de Récréation du bibliophile Jacob. Les Contes Littéraires mettent en scène des personnages qui ont joué un rôle dans l'histoire littéraire. 8 aqua-relles et une cinquantaine de dessins par Kauffmann illustrent ce volume de même que le suivant, *Histoires d'Autrefois*, récits, les uns comiques, la plupart dramatiques, dont l'action se passe au siècle dernier. Enfin, les *Aventures d'un Orphelin*, racontées aux petits-enfants du bibliophile Jacob et publiées par lui, illustrées avec la même richesse, par Ferdinandus, forment tout un roman des plus attrayants. L'impression générale est une émotion douce, tempérée par une gaieté de bon aloi.

Cette collection composée de 3 volumes renfermant, les deux premiers des histoires amusantes ou touchantes, et le troisième, un long récit, me paraît appelée à un vif succès.

Voici une autre collection de 4 volumes splendide ment reliés; *L'Histoire d'une Femme* est illustrée de 145 dessins par l'auteur lui-même, M. Narjoux.

Les *Trois petits Mousquetaires*, par Desbœux, sont illustrés par l'intéressant et le célèbre humoriste admiré de toute l'Angleterre, *Les Disciples d'Euclide*, par Eudoxie Dupuis, forment la plus curieuse et la plus saisissante des his-toires de voleurs, illustrée avec une rare franchise de to-ne par Courboin.

Le *Dessin aux États-Unis*, par le peintre bien connu, dou-ble d'un grand voyageur, Félix Bégamery, est un livre d'actualité, tout rempli de fin dessins faits, ou par les élèves des écoles américaines eux-mêmes ou par Réga-mey.

La *Géographie artistique*, de René Ménard, et la *Mytho-logie* du même auteur, et enfin le *Cambodge*, par Delaporte nous initient, grâce à une profusion de gravures, aux merveilles de la nature, aux brillantes conceptions des religions antiques, aux curiosités étonnantes de l'art cam-bodgien et aux singuliers et magnifiques aspects des paysages de l'extrême Orient.

Une main pieuse a condensé en trois excellents volu-mes et mis à la portée de tous ce que Michelet, dans ses long ouvrages a dit de mieux sur le *Moyen âge*, les *Temps modernes* et la *Révolution*.

La *Vie et la mort de Jeanne d'Arc*, par Jacque Porchat, est le récit de la plus grande page de notre histoire. Rap-pelez à ce propos les *Trois mois sous la neige*, du même auteur qui, illustrés par Bonzel, ont obtenu un si beau succès.

Les *Grandes époques de la France*, par MM. Houbout et Marquerin, forment le livre favori de tous les jeunes lecteurs qui aiment le pays de France.

Voici une charmante réimpression illustrée de *La Co-médie enfantine*, par Ratisbonne, auteur aussi des *Petits hommes* et des *Petites femmes* parus l'an dernier. M. Bou-tet de Mouvel a bien saisi dans ses dessins le côté spi-rituel et gai des vers de Ratisbonne. Il a rendu admi-rablement l'air naïf et fûté tout ensemble des Petits hommes et Petites femmes de 7 ans. Il a aussi donné ses soins aux célèbres *Pupazzi de l'Enfance*, par Lemer-cier de Neuville.

De charmants albums sont mis en vente par la Librairie Delagrave: *Les Peripeties Cynégétiques* de M. Mac-Aron, dues à un peintre d'un grand talent, caché sous le nom de Nidrach; *Les Fantaisies moyen âge*, par Robert Tinant, drôlatiques aquarelles où l'exatitudo du costume s'allie à un mouvement endiable de verve bouffonne. Le *Tour du monde en coquille de noix*, qui promène en de fraîches et coquettes aquarelles deux enfants de sept ans à tra-vers le monde.

On n'oublie pas les hérités cette année: *Aux Contes de Tante Nicole*, par Eudoxie Dupuis, à la *Légende du Chat de la Mer Morte*, illustrés par Ho-kins, la Librairie Dela-grave ajoute les *Petites contes*, jolies volumes écrit de la bonne manière, par Mme Adriana Pupazzi, des menus propos *De fil en aiguille*, par Eudoxie Dupuis, enfin les instructives *Histoires du bon Papa Gilbert*.

R. de Najac, connu par son charmant *Nid de Pinsons* de l'an dernier, a publié des *Lettres d'Oiseau* où chaque volatile vient à son tour conter sa famille, ses habitudes, les légendes qu'il a inspirées. Tous ces volumes sont de merveilleux Albums de gravures.

J'arrive au *Saint Nicolas* qui est toujours l'élegant journal plein de belles images et de jolies histoires, ap-portant chaque jeudi aux enfants sages et autres, le charme de l'imprévu, la joie de l'esprit, le plaisir des yeux. Illustré par Bayard, Courboin, Kauffmann, Boutet de Monvel, etc., cette luxueuse gazette enfantine forme déjà pour les années 1880 et 1881 deux beaux volumes illustrés, in 4° qui sont en vente à la Librairie Dela-grave.

## SPECTACLES DU 22 DÉCEMBRE

Grand-Théâtre de Lyon  
Aujourd'hui jeudi, à 7 h. 1/2, *Faust*.

Théâtre-Bellecour  
Aujourd'hui jeudi, troisième représentation, de M. Verbeck, prestidigitateur du théâtre et des Nouveautés de Paris. L'occasion est belle pour voir l'homme le plus éton-nant de notre époque dans l'art de la prestidigitation.

Théâtre des Célestins  
La Grammaire.  
Le Monde où l'on s'amuse.

Théâtre du Gymnase  
quai St-Antoine, 30  
Jeudi 22 et dimanche 25 décembre, merveilleuses soirées dédiées aux familles par Miss Hélène et son profes-seur.

Théâtre Delille (Cours du Midi)  
Tous les soirs, à 8 heures, spectacle varié des plus di-vertissants.

## BOURSE DE LYON

Du 21 Décembre 1881

Rente	Comptant	Actions
3 0/0	33 05	Gaz de Lyon 1150
3 0/0 amortissable	33 05	Gaz de la Guillotière
4 1/2	114 20	Mines de la Loire 221 50
5 0/0 français	114 20	Montrambert 875
Autriche 4 0/0	99 40	St-Etienne 245
Russe 5 0/0	99 40	Rive-de-Gier 67
Espagne 3 0/0	39	Société Lyonnaise
Dette Egypt. unifiée	39	Katonaux-Omnibus
Actions		Baux 995
Crédit mobilier	301	Abattoirs 50
Crédit mob. Espag.	28 75	Verreries L. et Rhône
Crédit Lyonnais	301	Créait-Roussillon
Union générale	28 75	Obligations
H. Hypothéc. France	28 75	Ville-de-Lyon 46
Soc. foncière Lyonn.	28 75	Ville-de-Paris 1871 400
Banque Ottomane	717 50	Ville-de-Paris 1875 395
Paris-Lyon-Médit.	717 50	Lombardes-anciennes 283
Che. Autrichiens	710	Lombardes-nouvelles 278
Lombard-Vénitien	315	Loire
Saragossa	602	Saint-Etienne
Nord-Espagne	600	Rhône-et-Loire 4 0/0 502 50
	32 65	Paris-Lyon-Médit. 322
		1880 377

## ASSOCIATION FINANCIÈRE LYONNAISE

CAPITAL 6 MILLIONS

Messieurs les Actionnaires de l'Association finan-cière Lyonnaise: sont prévenus que le Conseil d'Administration dans sa séance du 19 décembre 1881, a décidé l'appel de fr. 250, restant à verser sur les actions de la Société.

Conformément à l'Art. 14 des statuts, les verse-ments devront être effectués:  
fr. 125 du 25 janvier au 10 février 1882.  
fr. 125 du 25 avril au 10 mai 1882

A LYON, au siège social, rue du Bât d'Argent, 9.  
A PARIS, à la succursale, rue de Châteaudun, 8 bis.

Eaux-Bonnes — Eau minérale naturelle  
Contre: Rhumes, Catarrhes, Bronchites, etc.  
Asthme, Phisic rebelles à tout autre remède.  
Employée dans les hôpitaux. — DÉPÔTS PHARMACIES  
Vente annuelle Un Million de Bouteilles.

## SOCIÉTÉ LYONNAISE

DE  
DÉPÔTS, DE COMPTES COURANTS  
et de Crédit industriel  
SOCIÉTÉ ANONYME  
Capital: 50 millions  
Siège central  
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 16, Lyon  
Agences:  
A Vaise, rue de la Pyramide, n° 6.  
A la Guillotière, place du Pont, n° 4.

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ:  
Comptes de dépôts à vue  
Comptes de dépôts à échéance  
Bons à échéance  
Dépôts de titres  
Encaissement de coupons  
EXÉCUTION SANS COMMISSION DES  
ORDRES DE BOURSE  
Caisse de Reports  
Le directeur gérant, Victor GOURAUD  
Lyon. — Imprimerie du Républicain du Rhône  
18, quai de l'Hôpital

## ANNONCES

ON DESIRERAIT LOUER  
De suite une petite maison de cam-pagne de cinq à six pièces avec jardin, le tout autant que possible indépendant et de préférence entre Ste-Foy et Ecully. S'adr. rue Con-fort, 14, à l'Agence V. Fournier, sous le n° 2534.

GUÉRISON RADICALE et en quelques jours de toutes les mala-dies récentes ou anciennes par les CAPSULES QUET.  
Traitement facile à suivre en sac-ret, même en voyage. INJECTION QUET, hygiénique, préservatrice et infatigable dans les cas anciens.  
S'adresser à Lyon, à la pharmacie de Ph. QUET, rue de la Préfecture n° 5.

Stéphanie prèdit par les cartes et les lignes de la main, rue des Capucins 1, au 2°

ON DEMANDE  
A louer  
Un appartement de 4 pièces bien aérées, à prendre en juin 1882, de Bellecour aux Torreaux, 3° ou 4° étage, Ecrire à l'Agence Four-nier, 14, rue Confort. — n° 2287.

ON DEMANDE  
A louer  
Un vaste local, situé entre Belle-cour et la rue Grenette, pouvant servir pour les réunions d'une Société de secours mutuels. Adresser les offres à la 112° So-ciété des commis et employés de commerce, 3, rue Stella.

INJECTION BARBAJA  
VRAIE INFALLIBLE  
Seule et unique au monde, gué-rissant les maladies secrètes les plus invétérées. Prix: 4 fr. — Cours La-ayette, 115, Lyon. 1106-

A LOUER  
JOLI APPARTEMENT DE NEUF PIÈCES  
Parfaitement agencé  
QUAI DE LA GUILLOTIÈRE, 24, AU 2<sup>me</sup>  
S'y adresser tous les jours, de 2 à 4 heures

BUREAUX: 15, RUE SOUFFLOT 49<sup>e</sup> ANNÉE Abonnement annuel, commençant en janvier. MUSÉE SEUL, Paris, 1882 7 fr.; Départ., 8 fr. 50. MUSÉE et MODES: Paris, 13 fr.; Départ., 16 fr.  
(Envoyer un bon de poste ou un mandat sur Paris)

## MUSÉE DES FAMILLES

Une livraison par mois magnifiquement illustrée: un volume par an. NOUVELLES, HISTOIRES, SCIENCES, VOYAGES, BEAUX-ARTS, ACTUALITÉS. *Moralité irréprochable.* Texte par André Theuriot, Marc Monnier, Henry Gréville, Paul Arène, Ernest Chesneau, bibliophile Jacob, Victor Tissot, André Lemoyne, E. Lafenestre, A. Genevay, Berthoud, Comettant, Deslys, Etienne Marcel, etc. Illustrations, par G. Doré, B. de Monvel, Poirson, Eug. Courboin, Jazet Ferdinandus, Nidrach, Clerget, Vierge, Giacomelli, Lix, H. Scott, C. Gilbert, Kauffman, Morin, etc. -- Le volume de 1881 (48<sup>e</sup> année de la collection) est en vente.

COLLECTION. — Les 45 premiers volumes: chacun, Paris, 4 fr.  
Somme à ajouter pour le port (France et union postale): 1 vol. 1 l., 2 vol. 1 f. 50, 3 vol. 2 f. et à partir de 4 vol. 25 c. en plus par chaque vol.  
Les 40, 47<sup>e</sup> et 48<sup>e</sup> volumes: chacun, Paris, 7 fr., Départements 8 fr. 50.  
NOTA. — Les volumes reliés se payent 1 fr. 50 en plus par volume. — Les abonnements se font pour l'année entière et partent du 1<sup>er</sup> Janvier.  
Envoi d'un spécimen contre 25 centimes.

Complément facultatif du MUSÉE  
MODES VRAIES --- TRAVAIL EN FAMILLE  
Journal mensuel, le meilleur et le plus sûr des guides pour une femme qui cherche la grâce et l'élégance de bon ton dans sa toilette, paraissant tous les mois avec le MUSÉE et contenant chaque année mille patrons et modèles exécutables de tous les ouvrages à l'aiguille, grandes feuilles de BRODERIE, gravures de modes colorées, grandes TAPISSERIES COLORÉES: morceaux de musique des maîtres; grandes  
Prix d'abonnements: Paris, 7 f. par an; Départements, Franco, 8 f. 50; avec le MUSÉE, Paris, 13 f., Départements, 16 f.  
ENVOI D'UN NUMÉRO SPÉCIMEN, MUSÉE ET MODES, CONTRE 50 CENTIMES EN TIMBRES-POSTE

50 pour 100 de REVENU PAR AN  
LIRE les MYSTÈRES de la BOURSE  
Envoi gratuit par la BANQUE DE LA BOURSE, Soc<sup>te</sup> Anonyme, Capital: 10 Millions de fr.  
PARIS - 7, Place de la Bourse, 7 - PARIS

VINS DU ROUSSILLON  
Expédié du propriétaire au consommateur  
Roussillon par 50 à 55 fr. l'hect. Vin de table, 12 fr. l'hect., cu, vin et fut en sus, etc. — Demander prix courants. MONTAGNE, viticulteur à MAURY (Pyrénées-Orientales).  
MÉDAILLES A TOUTES LES EXPOSITIONS ET CONCOURS RÉGIONAUX.

BANQUE HYPOTHÉCAIRE DE FRANCE  
Société anonyme, Capital 100 millions de fr.  
4, rue de la Paix, à Paris  
Prêts actuels: ent. réalisés sur première hypothèque

CENT SIX MILLIONS de FRANCES  
En représentation de ses prêts réa-lisés la Société délivre, au prix net de 48 francs, des Obligations de 500 francs, rapportant 20 francs d'intérêt annuel payable trimestrielle-ment.  
Les titres sont délivrés et les inté-rêts sont payés: à Paris, à la Ban-que Hypothécaire de France, 4, rue de la Paix; — à la Société générale de Crédit industriel et commercial; — à la Société de Dépôts et Comptes courants; — au Crédit Lyonnais; — à la Société Générale; — à la Société Financière de Paris; — à la Banque de Paris et des Pays-Bas; — à la Banque d'Épargne de Paris.  
Dans les départements et à l'étran-ger, à toutes les agences et succur-sales des sociétés désignées ci-dessus.

GUÉRISON RAPIDE et SANS MERCURE des MALADIES SECRÈTES et des affections de la peau  
Telles que: ulcères conta-gieux, écoulements aigus ou chroniques, fleurs blanches, maladies de vessie, dartres, boutons, rougeurs, démangeons-sions, vice du sang, etc., par le Rob Savaresi, dépuratif vé-gétal, régénérateur du sang et des humeurs. — S'adresser à la Pharmacie, rue Vieille-Monnaie, 19, Lyon, seul et unique dépôt, et par correspon-dance.

UN JEUNE HOMME  
Offre ses soirées à partir de 8 h. p. travaux de comptabilité, s'adresser à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, n° 2537.

### HORAIRE GENERAL

# DES CHEMINS DE FER

## Service d'Hiver 1881

MATIN							SOIR									
DÉPARTS	OMNIBUS	EXPRESS	OMNIBUS	DIRECT	OMNIBUS	MIXTE	RAPIDE	OMNIBUS	OMNIBUS	MIXTE	EXPRESS	DIRECT	MIXTE	EXPRESS	OMNIBUS	RAPIDE
PARIS	4,58	5,10	7,35	9,03	11,10	—	2,32	2,50	4,38	5,28	7,10	7,22	8,50	11,10	11,30	1,04
MARSEILLE	4,16	5,22	7,20	7,34	10,05	10,20	—	1 10	2,10	4,45	6,08	6,30	8	10,13	9,56	—
GENEVE	5,45	5,55	—	7,45	9	11,45	3,30	—	5	—	—	8,05	—	—	—	—
BOURBONNAIS	—	5,33	8,40	—	—	11,38	2,39	—	3,22	—	3,45	—	—	6,15	—	—
BESANÇON	—	5,45	5,55	7,45	9	11,45	3,30	5	8,05	—	—	—	—	—	—	—
GRENOBLE	5	—	7,10	—	11,55	—	4,52	—	—	6,16	—	—	9,15	—	11	—
CHAMBERY	5,15	—	5,55	7,45	9	11,45	3,30	—	5	—	—	8,05	—	—	—	—
MONTBRISON (St-Paul)	—	6,05	Charbonn.	8,48	11	—	12,12	2,10	3,33	4,58	6	—	6,32	—	—	—
ST-ETIENNE	5,39	—	7,30	—	11,44	—	—	1,11	—	3,45	—	—	5,55	—	7,01	11
LES DOMBES	6,06	—	—	6,55	—	10,21	—	—	1,40	—	—	5,40	—	—	—	—